

# La Lettre de **parly**

Bulletin d'information et de liaison des Copropriétaires et Résidents

## A l'ouest du nouveau...

Numéro spécial Centre Commercial

## Nostalgie, nostalgie...

**R**ien n'est plus classique comme construction : unité de nom, unité de lieu, unité de style... Et l'on se demande pourquoi l'évolution de notre Centre Commercial demeure si étroitement liée à la vie de nos résidences d'habitations ?

Dès sa conception, il y a quarante ans déjà, les Parlysiens ont été fiers de la proximité de cette prestigieuse galerie marchande - la plus belle d'Europe dit-on - qui participe au renom de leur ensemble immobilier.

Autant qu'à la préservation de leur tranquillité et à la protec-

tion de leur environnement, les résidents de Parly 2 tiennent en effet au maintien de cet "art de vivre" si habilement vendu jadis par le promoteur, Robert de Balkany.

Qu'on ne s'étonne donc pas outre mesure de l'intérêt suscité autour des squares par la restructuration d'un Centre faisant partie intégrante de la copropriété et constituant, par là même, une part du patrimoine commun.

Encore nombreux, les "pionniers" de Parly 2 qui se plaisent à déambuler dans leur "mail" plus d'une fois par semaine évo-

quent volontiers avec regret la disparition de plus d'une belle enseigne. Nostalgie, nostalgie...

"Parly sera toujours Parly", leur avait-on juré. Ah, l'originalité du Drugwest ! Ah, le chic de Dior ou de Lanvin ! Ah, la classe de Christofle ou du Pavillon Saint-Germain ! Ah, le confort de la Maison de la presse ou de Parly boutons...

Ceux qui ne cessent de regretter le départ des fourrures Jos ou de la poissonnerie Hippocampe savent pourtant qu'il ne s'agit là que des conséquences d'une évolution de la société allant dans le sens d'une perte des valeurs... même marchandes...

Qu'ils se rassurent pourtant. En l'absence de tout hypermarché, Parly 2 risque moins de subir les affres de certains centres voisins. Il n'en est pas moins nécessaire d'être vigilant. Voire de constituer un môle de résistance face à la banalisation ambiante.

Qu'après quarante ans, la galerie bénéficie d'un coup de fraîcheur, sans doute. Qu'il soit nécessaire d'en améliorer l'accueil comme la rentabilité, peut-être... Et qu'il faille fluidifier la circulation et faciliter le stationnement, bien sûr...

Mais l'on ne saurait reprocher à ceux qui font chaque jour de leur Centre un but de promenade et une occasion d'achats de se montrer épris d'une sérénité rimant avec sécurité. Et d'enseigner à la hauteur de leurs rêves. Nostalgie, nostalgie...

Année 1966

### UNE VILLE EST NÉE PARIS<sup>2</sup> au chesnay

Sur le parc de Versailles, une quintessence de Paris  
• 100 hectares de jardins • 5 arrondissements, des petites résidences indépendantes • Le plus grand "Shopping Center" d'Europe: 160 magasins de luxe • La vie du soir : cinémas, discothèque, drug-store géant ouvert la nuit • Loisirs : 8 piscines-clubs, centre hippique, tennis, bowling • Deux cartes de crédit: shopping et location-autos • Petits immeubles de 2 ou 4 étages • 3 grandes formules d'appartements à vendre • 90 % de crédit: comme un loyer • Garderies,



écoles et lycées: les enfants toujours à proximité • Eglise "en rond", hôtel de luxe, central téléphonique • Le Bois, un petit bout d'autoroute, et vous y êtes!

## Questions au Président du Conseil Principal de Parly 2



### Quelle est l'attitude des Parlysiens face à la rénovation et à l'extension du Centre Commercial ?

L'attachement des Parlysiens à "leur" Centre Commercial est une constante jamais démentie depuis plus de trente cinq ans. C'est un lieu de vie qui fait partie de leur environnement immédiat et quotidien. Chaque étape de ses modifications est suivie et même vécue de façon quelquefois passionnelle et avec un brin de nostalgie.

Faut-il rappeler que le Centre Commercial d'origine, dite tranche A7 fait partie intégrante de la copropriété de Parly 2 ?

Aujourd'hui, la dégradation sournoise mais certaine du Centre impose une rénovation fortement souhaitée par les Parlysiens. Ils seront particulièrement attentifs à une extension raisonnée.

### Le projet soumis au vote de l'assemblée du 8 juin prochain répond-il aux souhaits émis par les résidents dans le cadre du sondage opéré il y a quelques années ?

Effectivement, un petit retour en arrière s'impose. En 2002, lorsque les premières esquisses d'un nouveau Centre se dessinent, le Conseil Principal de la copropriété a lancé, via la Lettre de Parly 2 en janvier 2003, une grande enquête auprès de tous les résidents pour connaître leur niveau de satisfaction sur le Centre et leurs souhaits pour son devenir. Avec plus de 800 réponses quelquefois très étayées, (soit 11% de retour, un chiffre qui peut faire rêver tous les spécialistes de la communication et du marketing confondus!), les tendances de fond sont les suivantes :

- L'attachement des Parlysiens à un Centre Commercial de proximité, à taille humaine, conservant une ambiance conviviale propre à Parly 2 et résolument orienté vers le shopping, par opposition aux centres commerciaux implantés à la périphérie des villes, souvent sans âme où le néon est roi.

- Le refus de l'implantation d'un hypermarché.
- La nécessité de trouver des services de proximité comme une Maison de la Presse, qui fait terriblement défaut depuis sa suppression.
- La rénovation totale des cinémas, unanimement critiqués pour leur inconfort, leur vétusté, leur manque d'accessibilité et leur programmation.
- L'insuffisance notoire de places de parkings ainsi que la non-fluidité de la circulation tant à l'intérieur qu'aux abords immédiats du Centre.
- Une meilleure sécurité des parkings (éclairage, vidéosurveillance, propreté, signalisation).

Un dossier complet, élaboré par RODAMCO, présentant le futur Centre Commercial a circulé dans l'ensemble des résidences de Parly 2.

De plus, des échanges constructifs ont eu lieu avec RODAMCO lors des réunions du Conseil Principal et montrent que, dans leur ensemble ce projet a bien pris en compte les souhaits des Parlysiens.

RODAMCO a par ailleurs complètement intégré l'atypisme de ce Centre Commercial.

### Quelles sont les préoccupations majeures soulevées par les élus des résidences lors de la présentation de ce projet ?

Les élus des résidences ont dans l'ensemble favorablement accueilli ce projet. Toutefois, certains ont manifesté une attention toute particulière aux éventuelles nuisances liées au trafic automobile ou à la proximité des cinémas. D'autres élus dont les résidences sont en lisière du Centre Commercial sont plus préoccupés par les nuisances que pourront entraîner les travaux et notamment les travaux de nuit.

Mais tous ont bien compris que cette rénovation-extension est nécessaire pour l'image mais aussi le renforcement de notre patrimoine Parlyzien.

Patrick CHAPOTOT

**16 cuisines exposées**

# Culinelle

Créateurs de cuisines  
signées Marie-Armelle & Pierre Reux

**4, rue de Versailles  
78150 Le Chesnay**

[www.culinelle.fr](http://www.culinelle.fr)

Cuisine PARLY 2, type 2

01 39 55 22 41

## Questions au Maire du Chesnay



**Les Chesnaysiens doivent-ils redouter une rénovation du centre régional, se traduisant par une extension de la surface commerciale ?**

*Les Chesnaysiens doivent plutôt redouter l'absence d'une rénovation de "leur" Centre Commercial. Celui-ci a vieilli et nécessite une rénovation pour éviter une perte de qualité et, par voie de conséquence, d'attraction. Elle est nécessaire, premièrement, pour maintenir la qualité de notre environnement et, deuxièmement, pour ne pas ouvrir la porte à une concurrence effrénée. Je pense plus particulièrement à des terrains importants jouxtant notre commune, à Louveciennes.*

**Cette rénovation s'associe-t-elle obligatoirement à une extension de la surface commerciale ?**

*L'équipe municipale que j'anime a une position très claire sur ce sujet. Il n'est pas question d'augmenter le périmètre d'implantation du Centre actuel.*

*Ceci a déjà été fait à deux reprises, d'une part avec l'extension, d'autre part, avec la FNAC.*

*De ce fait, l'unité et l'harmonie de l'ensemble de notre Centre n'existent pas vraiment. La révision du Plan Local d'Urbanisme, il y a un peu plus d'un an, a visé principalement cette harmonisation, laissant donc la possibilité de construction dans le but de faciliter l'unité des différentes entités.*

*Les surfaces développées devront donc permettre d'aménager de meilleures circulations ainsi qu'apporter davantage de confort à un grand nombre de magasins trop à l'étroit par insuffisance de réserve ou de surface d'accueil.*

*Enfin, redonner vie aux surfaces disparues telles que le secteur automobile, la restauration, l'animation, avec notamment des cinémas qui justifient une modernisation.*

**Que peut faire, et que va faire, la municipalité du Chesnay pour assurer la tranquillité et la sécurité des riverains face à cette évolution ?**

*La révision du Plan Local d'Urbanisme, tel qu'évoqué à la question précédente, a précisé les moyens d'assurer tranquillité et sécurité aux riverains, d'une part par l'absence de construction et d'extension sur le plan masse et particulièrement sur la bande jouxtant l'ensemble de la construction dit des "Comtesses". D'autre part, la municipalité apporte d'autres garanties liées au choix d'accès des véhicules par la D186 (route de Saint-Germain) et par l'avenue Charles De Gaulle. La mise en communication de toutes les zones de stationnement à l'intérieur du centre doit favoriser les accès et les sorties par la D186, la D307 et l'autoroute A13.*

*Ces aménagements ne peuvent se faire que de concert avec le Conseil général.*

**Lors de votre réunion publique en décembre 2005, vous avez présenté un projet d'aménagement des terrains Devillers en aire de stationnement. Où en êtes-vous aujourd'hui sur ce projet ?**

*L'aménagement de la porte Saint Antoine avec les terrains jouxtant de part et d'autre la D186 sur le territoire de la commune du Chesnay ont fait l'objet d'une étude par le cabinet Lablaude.*

*L'objectif est de permettre le développement d'un stationnement paysager sur les terrains Devillers qui apportera notamment une solution aux riverains de l'avenue Dutartre fréquemment envahie de véhicules de personnes voulant accéder au parc de Versailles.*

*Le terrain Devillers devrait permettre également d'absorber le stationnement de l'ensemble du personnel du Centre, libérant ainsi les places pour la clientèle.*

*Les copropriétaires du Centre sont conscients et intéressés par ce projet. Le Conseil général a également examiné l'ensemble de ces idées et la proposition d'aménagement que l'ensemble des présidents a pu voir est aujourd'hui retenue. Le financement étant assuré par le Centre Commercial.*

*L'ensemble des véhicules sera concentré au niveau des accès à l'ouest et plus particulièrement par celui de la D186. Par ailleurs, le réaménagement à l'intérieur du centre devrait faciliter la fluidité de déplacement des véhicules et donc l'optimisation de l'ensemble des places existant actuellement et de celles à venir.*

Philippe BRILLAULT



## Questions au Maire de Rocquencourt



**Les Rocquencourtois doivent-ils redouter une rénovation du Centre régional se traduisant par une extension de la surface commerciale ?**

*Qu'ils soient attentifs, rien n'est plus naturel... Mais qu'ils soient craintifs, rien n'est moins justifié. Car ce Centre commercial totalement conçu sous le signe de la modernité il y a quarante ans déjà a pris de l'âge. Et des rides. Il lui faut faire un "lifting", l'aider à évoluer dans des domaines essentiels : confort et sécurité, circulation et stationnement, pratique et esthétique... Rien ne serait pire que l'immobilisme !*

*Au-delà du souci légitime de renforcer l'attractivité de cette galerie marchande, donc sa fréquentation et sa rentabilité, le promoteur a tout intérêt à satisfaire au mieux les exigences des habitants des communes riveraines, en matière de circulation et de stationnement surtout.*

*Pour ce qui est des accès comme du parking, les préoccupations du vendeur et de l'acheteur sont en l'occurrence communes. Peut-on imaginer qu'un propriétaire ou un gérant de magasins ne cherche pas à continuer d'attirer une clientèle de proximité constituant son véritable fonds de commerce ?*

*Il y aurait grand risque pour le promoteur du Centre à provoquer des nuisances nouvelles susceptibles d'attenter à la qualité de vie des résidents de Parly 2.*

**En quoi ce projet pourrait-il modifier les vie des Rocquencourtois habitant à proximité du Centre ou le fréquentant régulièrement ?**

*On l'a bien compris, c'est surtout sur le plan de la circulation et du stationnement que la vie des Rocquencourtois a été la plus perturbée année après année.*

*Jusqu'à connaître des "samedis noirs" où les voies communales et départementales environnant le Centre étaient victimes d'une thrombose risquant à tout moment de dégénérer en drame.*

*L'on n'ose imaginer les conséquences d'un sinistre dans de telles conditions...*

*Il est donc sûr que, si l'on n'y prenait pas garde, en l'absence de toute maîtrise des conditions d'entrée et de sortie, tout afflux supplémentaire de véhicules aux moments de grande fréquentation ne pourrait qu'accroître les ennuis, voire les dangers subis ou redoutés par les Rocquencourtois, surtout au moment des fêtes ou à l'heure des soldes.*

*D'où, je le répète, la vigilance qui doit être la nôtre pour ce qui concerne les conditions d'accès.*

*Pour le reste, on ne peut que se féliciter du réel effort*

*réalisé en faveur de ces piétons que sont tout particulièrement les habitants des résidences les plus proches.*

*Et qui, disons-le franchement, sont aujourd'hui parmi les plus malmenés des visiteurs du Centre.*

**Quelle pourrait être la contribution de la ville de Rocquencourt dans l'amélioration de la circulation à la périphérie du Centre, notamment vers l'autoroute A13 ?**

*On parlait beaucoup, voire un peu trop, ces dernières années du fameux "feu de Rocquencourt". Pour avoir assurément sauvé plus d'une vie humaine – quatre accidents seulement depuis 1999 contre des dizaines souvent meurtriers avant son installation – mais dont les effets de bouchon affectaient certains soirs jusqu'au cœur même du Centre commercial.*

*On parle toujours du "feu de Rocquencourt", mais en d'autres termes, car la présente période de test – une mise en clignotant permanente avec aménagements provisoires - initiée à ma demande par le Conseil général suscite comme on l'imagine quelques accrochages autant verbaux que matériels.*

*On ne parlera bientôt plus du "feu de Rocquencourt". Tout devrait être réglé à la fin de l'année dans la mesure où les services du département peaufinent avec la Direction de l'Équipement un projet d'élargissement de la RD 186.*

*Ainsi le feu serait-il remplacé en novembre par une troisième voie dite d'insertion dans le sens Versailles-Saint-Germain entre le carrefour de l'Horloge et l'entrée de l'A13, elle-même élargie à l'horizon de 2010... Vivement demain !*

Jean-François PEUMERY



## “Ne pas casser la dynamique du pre affirme Jérôme Le Grelle président o



**Une rénovation du Centre, bien sûr... Mais une nouvelle extension de la surface commerciale, pourquoi ?**

L'extension des surfaces commerciales est une des réponses faites aux attentes de la clientèle comme à celles des commerçants.

En effet, dans le cadre des enquêtes que nous effectuons régulièrement (enquête SAD), la clientèle du Centre exprime le souhait de voir se développer l'offre non alimentaire, les services, ainsi que la restauration. Cette demande peut s'expliquer par l'évolution récente d'une partie de la population, dont le nombre s'est à la fois densifié (+ 2,40% sur la zone de chalandise au cours des 10 dernières années), et dont le revenu moyen est en hausse de 6,33% en 2004, par rapport à 2001.

Pour les commerçants, il s'agit de leur donner la possibilité de rénover et d'adapter la conception de leurs magasins aux exigences actuelles de leurs métiers. Ainsi, le BHV, le Printemps, ATAC et quelques autres enseignes vont enfin pouvoir réorganiser leurs offres, améliorer et optimiser les surfaces de ventes et de livraison, le tout en vue d'un meilleur fonctionnement et d'une réponse plus adaptée aux attentes de leurs clientèles.

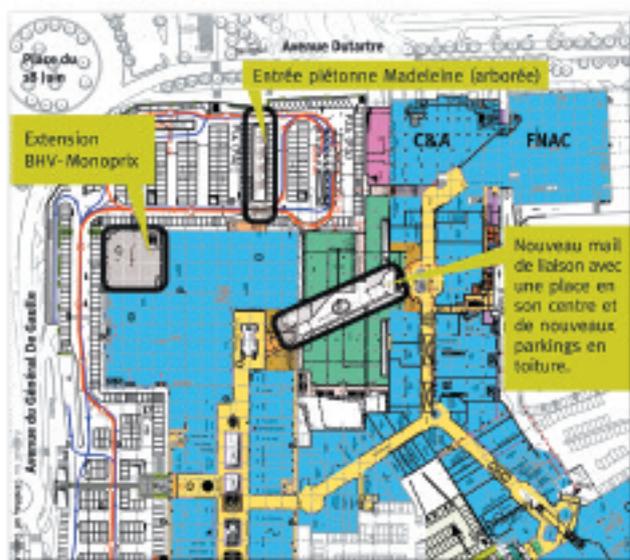
De plus, le positionnement de ces surfaces commerciales additionnelles a été pensé de façon à respecter l'équilibre architectural existant, tout en optimisant les zones les plus faibles. Ainsi, la création d'une place Concorde, dans le prolongement du mail Printemps et ATAC va permettre de relier directement les cinémas au centre et la restauration, pour en faire un vrai lieu de convivialité.

De même, la création d'un mail de liaison entre la partie la plus ancienne du Centre, (côté Monoprix), et l'extension (côté C&A) va ainsi permettre d'éviter un retour sur ses pas comme actuellement dans le mail de jonction vers la FNAC. Ce nouveau mail avec une place centrale offrira un circuit aller différent du retour. Par ailleurs, cette disposition facilite l'organisation des parkings à cet endroit, ainsi que l'accroissement de leur nombre, au niveau 3 du BHV, comme pour la partie Extension.

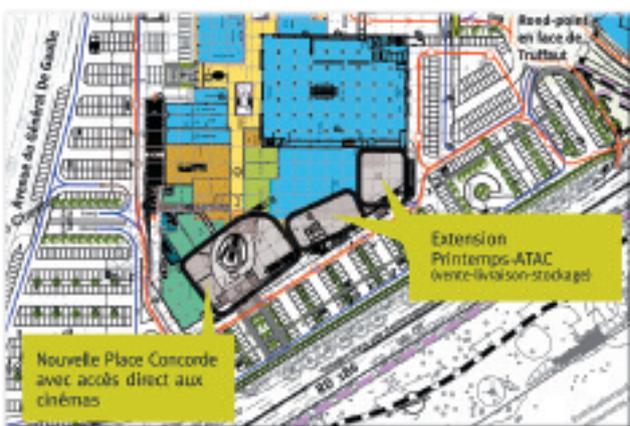
### Quelles garanties apportez-vous aux Parlysiens en matière de circulation et de stationnement ?

Je ne sais ce que vous entendez par garanties à donner, mais ce que je peux dire est que ce sujet est à nos yeux, crucial pour l'avenir de Centre.

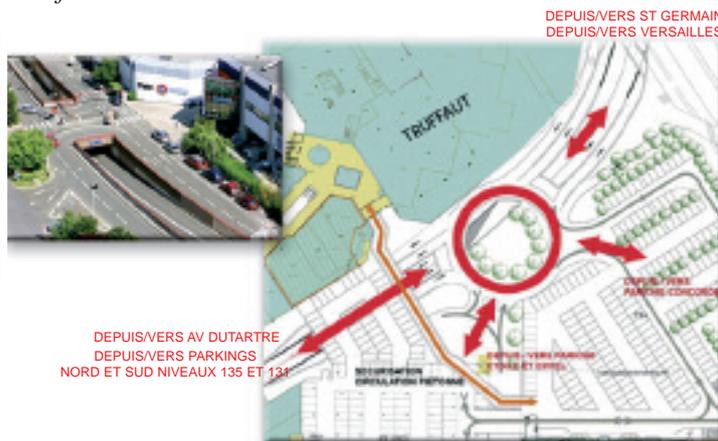
Le fait que près d'un tiers de l'investissement global soit consacré à ce sujet, témoigne de notre souci de voir cette question réglée, en apportant fluidité, et confort maximum à notre clientèle.



Extension côté Madeleine  
Place du 18 Juin (Angle De Gaulle/Dutartre)



Extension côté Concorde  
(Angle De Gaulle/RD 186)



DEPUIS/VERS AV DUTARTRE  
DEPUIS/VERS PARKINGS  
NORD ET SUD NIVEAUX 135 ET 131

Détail de la création du rond-point en face de Truffaut,  
pour une meilleure répartition des flux

# Le premier Centre Commercial de France "... de RODAMCO France, initiateur du projet

Ce sujet est traité en étroite concertation avec l'ensemble des administrations concernées (Mairie, Conseil Général,...) de façon à pouvoir intégrer l'ensemble des paramètres. Pour aussi paradoxal que cela puisse paraître, le problème vient moins du nombre de places disponibles que du fonctionnement des parkings. Ce constat nous a amené à travailler tant sur le nombre de places, que sur la fluidité et les accès.

Les accès (entrées et sorties) seront revus, pour améliorer leur fonctionnement et favoriser l'écoulement du trafic.



Nouvelle entrée Avenue Du Général De Gaulle (ancienne station BP).  
Accès direct aux 770 nouvelles places de stationnement

Au plan quantitatif, l'amélioration de la capacité de stationnement sera d'environ 700 places.

Au plan de la circulation, tout le schéma a été revu afin d'éviter les poches et culs de sac, et d'optimiser la fluidité. Le confort a aussi été recherché par l'élargissement des places de parking, où non seulement il sera plus aisé de manœuvrer, mais aussi d'ouvrir ses portes. La signalétique sera entièrement revue, et l'information par panneaux électroniques permettra de réguler, diriger et informer en temps réel.



Exemple de principe de signalétiques dynamiques

Outre une augmentation du nombre, l'amélioration du fonctionnement et de la fluidité nous permet d'envisager de diminuer en période de pointe le temps pour se garer (entrée + sortie) de 24 mn à 16 mn.

Plus encore, nous travaillons sur l'optimisation des services offerts à la clientèle, par une meilleure maîtrise du contrôle et du fonctionnement des places : le service de voiturier, comme la protection des places handicapés au moyen du système "statio pass" sont les premiers exemples d'une politique volontaire et novatrice.

Nous réfléchissons aussi aux moyens de mieux répondre aux attentes des clients par un système de places dédiées, avec différents services qui y seraient associés. De plus les meilleures places seront réservées à la clientèle par un dispositif adapté, obligeant les commerçants

à utiliser les parkings dédiés. (Si nécessaire protection des places de stationnement les plus proches du Centre Commercial).

## Comment empêcher que la création d'un "complexe" d'une dizaine de salles de cinéma n'entraîne la quiétude des riverains ?

Faut-il préciser que la démarche des copropriétaires est de préserver la qualité et la spécificité de ce Centre, en renforçant ses aspects qualitatifs et en diminuer les nuisances quel qu'elles soient, de trafic, de sécurité ?

Nous pensons que cet aspect du projet va dans ce sens; c'est une conviction d'autant plus forte, qu'en terme de rentabilité, il s'agit de la partie la plus faible et la plus risquée, et nous ne saurions l'engager si nous n'étions persuadés des apports positifs tant pour le Centre que pour son environnement immédiat.

Il faut de plus, relativiser la notion de complexe ; ce projet est de taille beaucoup plus modeste que ce qui a été fait à Saint Quentin ou de ce qui sera fait à Versailles.

La justification de ce dimensionnement est de permettre, par un nombre de salles suffisant, d'accueillir, en terme de films, l'offre du moment, et de demeurer ainsi attractif pour l'ensemble de la clientèle du Centre.

L'objectif n'est pas de "tirer" loin, l'objectif est d'offrir à la clientèle existante, composée en majorité des habitants de la zone de chalandise primaire, et donc des Parlysiens eux-mêmes, un service que beaucoup qualifient aujourd'hui de médiocre ou inexistant.

En outre, une offre de restauration large et diversifiée a besoin de cette activité, pour pouvoir survivre.



La "quiétude" des riverains ne devrait donc pas être altérée, mais au contraire ceux-ci bénéficieront de services et d'un environnement, tant sur le plan de l'offre de films que sur celui du confort et de la qualité, sans que cela soit comparable avec ce qui existe aujourd'hui.



Projet du nouveau mail avec une verrière de 115 m de long, dans la partie la plus ancienne du Centre

*été la sienne, caractérisée par la diversité et la qualité de son offre commerciale.*

*C'est la raison pour laquelle nous travaillons à cette nouvelle place de la Concorde qui doit être réellement un lieu de vie et d'échange, offrant une animation et une ambiance au travers des services, de la restauration et des loisirs à toute heure de la journée.*

*Dans le même esprit, l'ensemble des mails seront réaménagés pour offrir espaces de détente, ou de divertissements, privilégiant la diversité de l'offre.*

### **Que comptez vous faire pour redonner au Centre son lustre d'antan ?**

*Il y a le lustre visible qui redeviendra apparent au travers de la rénovation architecturale :*

*Création d'une verrière, offrant la lumière du jour, jeu d'éclairage créant des ambiances différentes au gré de la journée ou des saisons, usage de matériaux contemporains, respectant l'esprit de Parly 2, tels que le bois, les façades vitrées.*

*Intégration d'espaces verts, d'accès piétons sécurisés, fluidité des parkings, etc.*

*L'enjeu est de taille : réussir à surprendre comme ce fut le cas à la création de Parly 2, tout en respectant l'histoire et l'ambiance auxquelles clients, Parlysiens et Chesnaysiens sont tant attachés.*

*Mais il y a aussi le lustre, non apparent, celui qui est fait d'une ambiance et d'une âme.*

*Au-delà donc de l'aspect visuel, il conviendra de redonner à ce Centre cette spécificité qui a toujours*

*Enfin, nous avons en effet la chance d'avoir une clientèle fidèle, de proximité. Il nous faut y être encore plus attentif et à son écoute. Nous travaillons à la mise en place de programmes spécifiques d'animation qui tiennent compte des attentes des Parlysiens. Plus encore, nous voulons continuer à développer et à innover dans le domaine du service offert à la clientèle, et ce pour pouvoir récompenser nos plus fidèles clients : nous aurons l'occasion d'y revenir très prochainement, sachant que des études sont en cours sur différents sujets.*

*Cela étant dit, le pari est ambitieux, car il faut respecter l'esprit tout en innovant, ne pas casser la dynamique qui fait de ce Centre le premier de France, et lui donner les moyens de rester cette référence !*

*L'engagement des copropriétaires du Centre est significatif de leur volonté et de leur ambition à tenir ce pari, et de continuer à faire de Parly 2 la référence en matière de centres commerciaux en France, sinon en Europe.*



## “Elargir l’offre qualitative” déclare Denis Bodhuin, Dir



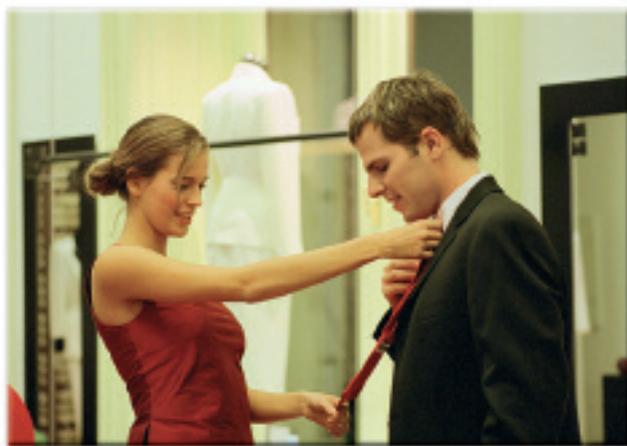
**L’extension des surfaces commerciales doit permettre au Centre d’élargir son offre.**

**Quelle est cette nouvelle offre ? Quelles seront les nouvelles enseignes que les Parlysiens pourront découvrir ?**

*Elargir l’offre qualitative est une évidence pour un Centre Commercial comme le nôtre.*

*A l’écoute de nos clients, nous souhaitons leur apporter les réponses qu’ils attendent : une offre haut de gamme et cohérente.*

*Certaines des enseignes existantes manquent de place pour élargir leur offre. Je pense en particulier au BHV, Monoprix,... qui grâce aux extensions pourront se réorganiser et proposer de nouveaux produits et services. C’est à la fois un confort pour les marques et pour la clientèle.*



*Dans le nouveau mail de liaison nous allons voir de nouvelles boutiques. On parle de grands noms, français et étrangers...*

*Le secret est encore entier, il est évidemment trop tôt pour vous dévoiler les négociations en cours.*

*Nous travaillons de façon à compléter l’offre qualitative existante et à vous apporter les marques ou les enseignes spécifiques manquantes. Une seule certitude, ces nouvelles boutiques seront conviviales, de qualité et complémentaires à l’offre existante.*

*Enfin, vous retrouverez une offre loisir autour de la nouvelle place Concorde. ce sera une diversification de la restauration avec entre autre des terrasses donnant sur les terrains de Chèvreloup et la complète rénovation des cinémas.*

*Un espace de lumière permettant d’accueillir également des boutiques modernes, tendances ou originales ; mais toujours très qualitatives.*



Projet de la nouvelle Place Concorde - espace vie

*Comme vous pouvez le constater, à travers cette rénovation-extension, nous respectons l’esprit et les valeurs de notre Centre Commercial qui en ont fait son succès depuis bientôt 40 ans. Parly 2 restera bien la plus grande rue commerçante qualitative de l’ouest parisien.*

**Parmi les attentes des Parlysiens, l’offre de services pour les clients de proximité est très attendue.**

**En quoi consiste t-elle ?**

**Allons nous retrouver entre autre une maison de la presse digne de ce nom ?**

*Rénovation et extension ne signifient pas changement ; mais continuité.*

*Ce sont bien ces valeurs de continuité, de proximité et de convivialité qui animent notre projet et qui seront les piliers de ces travaux.*

*Nécessairement, comme tout quartier ou rue commerçante il y a des “incontournables”.*

*Une maison de la presse qualitative en fait partie comme le mail alimentaire qui est maintenu et dans la mesure du possible qui sera valorisé.*

*Nous souhaitons même aller encore plus loin dans l’offre de service existante. Elle est déjà vaste et conséquente :*



## "L'initiative est une évidence" Directeur du Centre Commercial



Détail de la nouvelle entrée piétonne Madeleine, depuis l'avenue Dutartre.

Traitement paysagé à ciel ouvert et sécurisation de l'accès piétons.

*Hôtesses d'accueil, voiturier gratuit, prêt de poussettes, espace garderie, change bébé,...*

*Nous avons prévu de repenser ces concepts pour en augmenter la qualité et valoriser encore plus ces services. Sourire, propreté, modernité, information et signalétique seront les maîtres mots du renouveau de l'offre de services. Les aires ou espaces de repos seront valorisés et confortables. Une zone repos sera même équipée pour les connexions wifi. Nous souhaitons également mettre en place un vestiaire. Nous réfléchissons aussi à l'implantation d'autres nouveaux services.*

*Les accès directement depuis les parkings seront clairement identifiés et plus nombreux. Les entrées piétonnes seront arborées et protégées.*

*Toute la rénovation est repensée pour faciliter la vie dans le Centre au service du confort de la clientèle et de la qualité des offres.*

### Quels sont vos projets en matière d'animation du Centre ?

*Le succès de l'opération des Parlysiennes, qui s'est*

*déroulée dernièrement, a prouvé que nos clients aiment que l'on s'occupe d'eux.*

*Et c'est ce que nous allons continuer à faire. Ce sera même notre priorité. Comment ?*

*En développant nos services pour simplifier leur quotidien et en créant de nouvelles animations pour leur faire vivre des moments exceptionnels, à la hauteur de la rénovation architecturale.*

*Nous capitaliserons sur cette nouvelle lumière qui baignera le Centre dans une ambiance paysagée.*

*Ces animations tourneront autour des sujets que nos clients affectionnent : la mode, les nouvelles technologies, la culture, les loisirs ou la maison, en s'appuyant sur l'arrivée des nouvelles enseignes. Nous souhaitons voir nos clients quitter le Centre, satisfaits d'avoir pu profiter pleinement de chaque instant.*

*Vous verrez que d'ici peu, Parly 2 sera le Centre où l'on associera tout naturellement shopping, culture, découverte et détente.*



## Ce qui se passera après le 8 juin...

Dans un premier temps et après accord de l'Assemblée générale du Syndicat Le Chesnay Trianon sur la résolution numéro 7, nous pourrons déposer le permis de construire, pour instruction, à la Mairie du Chesnay et auprès de la Commission départementale de sécurité, parallèlement nous déposerons une demande d'autorisation auprès de la CDEC (Commission Départementale Equipement Commercial) des Yvelines.

L'instruction de ces différents dossiers dans un délai normal devrait nous permettre de lancer les premiers appels d'offres fin 2006, début 2007.

Simultanément, les copropriétaires, la Mairie du Chesnay et le Conseil général finaliseront les procédures concernant l'obtention des autorisations permettant d'effectuer les travaux de voirie et d'urbanisme extérieurs au Centre Commercial (ronds-points, accès RD 186, nouveaux parkings, etc.).

C'est seulement lorsque nous serons en possession des réponses des différentes entreprises aux appels d'offres, que nous pourrons organiser le déroulement des différentes phases des travaux.

C'est bien évidemment les entreprises les plus proches de notre cahier des charges qui seront retenues, à la fois en terme technique et en organisation ; notre priorité étant d'effectuer ces travaux par étapes pour :

- Réduire les nuisances de proximité.
- Conserver la convivialité du Centre.
- Faciliter l'activité des commerces.
- Maintenir une accessibilité proportionnelle aux besoins.

Nous pensons mener à bien ces travaux en vingt quatre à trente six mois. Nos intérêts et souhaits sont les mêmes que les vôtres : aller plus vite.

Denis BODHUIN



## Journée Portes Ouvertes

Samedi 3 juin 2006

La Société RODAMCO organisera dans nos locaux du CSP\* (Conseil Syndical Principal), une journée "portes ouvertes" de présentation de la rénovation du Centre.

Au cours de cette journée, les Parlysiens pourront venir découvrir la maquette du futur centre et compléter leurs informations (visuels du projet, films, plans...).

Les équipes et les partenaires de la Société RODAMCO seront présents tout au long de cette journée pour répondre aux questions des visiteurs.

\*Exposition au CSP de 10h à 17h - Porte Notre Dame, sortie du magasin Hédiard.

Pour en savoir plus sur le projet, vous pouvez également consulter le nouveau site Internet : [www.le-nouveauparly2.com](http://www.le-nouveauparly2.com).

## Décès

"Notre ami, Gérard YOU, nous a quittés le 15 avril à l'âge de 79 ans.

Membre du Bureau depuis dix ans, il a été l'un des membres très actifs de la copropriété, Président de sa résidence Solférino, Membre de la Commission Charges/Finances et Délégué du Club Ars et de la SAIC au CSP.

Sa discrétion et son amabilité n'avaient d'égaux que son efficacité et sa disponibilité. Le Conseil Principal transmet à Marie-Claire YOU et à sa famille ses plus sincères condoléances".



## Assemblée générale : PARTICIPEZ !

*Si vous ne pouvez participer, pensez à transmettre votre pouvoir à temps au mandataire de votre résidence. Il s'agit de la vie de votre copropriété et par votre vote, vous pourrez exprimer vos choix.*



**Dix résolutions sont inscrites à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale du 8 juin du Syndicat Principal.**

**L'une de ces résolutions (la septième) est consacrée au projet de rénovation du Centre Commercial. Les neuf autres sont les suivantes :**

### POUR

- 1ère résolution :** approbation des comptes
- 2ème résolution :** quitus au Syndic
- 3ème résolution :** budget 2007
- 4ème résolution :** appel de charge exceptionnel pour le chauffage
- 5ème résolution :** organisation du bureau
- 6ème résolution :** fermeture de l'avenue de Camoëns.

**A l'unanimité**, le Conseil Principal réuni le 27 avril 2006 a adopté ces résolutions.

En conséquence, Il vous propose de voter également "pour" ces résolutions.

### CONTRE

- 8ème résolution :** mise en concurrence des contrats de plus de 7500 euros.
- 9ème résolution :** renouvellement annuel du mandat de notre Syndic.
- 10ème résolution :** indexation des honoraires du Syndic sur le coût de la construction.

**A l'unanimité**, le Conseil Principal réuni le 27 avril 2006 a rejeté ces trois dernières résolutions.

Il vous invite à voter "contre" ces trois résolutions qui vont à l'encontre du bon fonctionnement de la copropriété et ne peuvent qu'alourdir les charges.



Assemblée générale du 16 juin 2005 avec Michel Pradaud



[www.parly2.com](http://www.parly2.com)

*Pour être constamment INFORMÉ  
et pour COMMUNIQUER*

*24h/24h et 7j/7j*

## **COUPURE D'EAU CHAUDE SANITAIRE**

Du Dimanche 30 juillet à 20h  
au Samedi 5 août à 8h  
*Comme chaque année un arrêt  
technique est nécessaire afin  
d'effectuer certaines révisions et  
vérifications imposées par la  
réglementation.*



# CGPG

**PEINTURE INTÉRIEURE  
TRAITEMENT DE FAÇADES**

Tél. 01 45 21 67 67 - Fax. 01 45 21 67 68  
e-mail. [cgpg@cgpg.fr](mailto:cgpg@cgpg.fr)

11 bis, rue Jean-Jacques ROUSSEAU - TSA 40004 - 94203 IVRY-SUR-SEINE Cedex  
CGPG - SAS au capital de 504 000 € - SIREN 315 279 364 RCS Créteil - FR 28 315 279 364



Pia Glaizot

**PORTES OUVERTES :**

**mercredi 14 juin**

*Le Club Ars est ouvert jusqu'au 30 juin et vous pouvez y prendre renseignements et inscriptions. Le scrabble et la bibliothèque resteront ouverts cet été : renseignez-vous par téléphone des jours et heures. Les inscriptions reprendront les 16 et 17 septembre à la fête des Chênes Verts où nous aurons un stand, puis au Club Ars à partir du 18. Les cours reprendront à partir du lundi 25 septembre.*

**Informatique**

Nouvelles formules adaptées à tous et à tous vos projets avec une grande souplesse. Cours ou ateliers selon vos objectifs avec Internet, Word, Excel, Access, photos numériques ou argentiques, diaporama, création de site etc. Sessions de 3h d'Internet.

**Bibliothèque**

Ouverte tous les jours sauf samedi et dimanche. Elle est ouverte à toutes les vacances scolaires certains jours. Elle s'adresse à tous les âges et vous



Jean-Michel Dhavernas

propose nouveautés ou non : romans, livres d'histoire, biographies que les bibliothécaires se feront un plaisir de vous conseiller si vous le souhaitez.

Vous pourrez faire partie du comité de lecture pour choisir les livres à acheter.

**Atelier mémoire**

Animé par un psychologue spécialisé vous apprendra de façon vivante et sympathique comment faire travailler votre mémoire.

**Scrabble**

Vendredi de 14h à 18h même pendant les vacances scolaires.

**Bridge**

Parties libres, tournois, cours.

**Les langues**

Sont enseignées de façon vivante : Anglais enfants (de la maternelles à la cinquième) et adultes (six niveaux), Espagnol (quatre niveaux), Français pour étrangers (trois niveaux).

**Histoire de l'Art**

Conférences sur l'Art et l'Histoire. Cours : Sculpture européenne de l'antiquité aux années 1900 ou Peinture anglaise et américaine des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles.

Visites de quatre expositions. Quatre dîners-conférences par an traitant des expositions ou d'œuvres diverses; en octobre : Maurice Denis.

**Art et artisanat**

Piano jeunes et adultes, Initiation musicale pour les cinq/six ans. Aquarelle, Dessin et Peinture pour adultes et enfants, B.D, Peinture sur bois, Broderie, Restauration de Céramiques, Réfec-

tion de sièges, Art Floral, Sorties au Théâtre à Paris chaque mois en car à partir du Chesnay, Expositions de peinture renouvelées tous les quinze jours sur nos cimaises.

**Cours d'Œnologie**

**Dîners dégustation de vins**

23 novembre : Alsace,

14 décembre : Champagne.

**Animations enfants**

De sept à onze ans pendant les vacances scolaires (sauf l'été) : ateliers d'arts manuels certains après-midi de 14h à 17h.

**Expositions de peinture**

26 septembre au 8 octobre :

Frank Szpira. Intuitif, il évolue dans un art abstrait primitif qui vous émouvra.

Autodidacte, malgré sa différence, il



Frank Szpira

sait transmettre une émotion intacte rejoignant un imaginaire spontané et créatif.

Frank est le fils de M. et Mme Szpira, créateur du magasin "Western Boutique" et frère d'Armand Szpira qui a été président de l'Association des Commerçants de Parly 2.

10 au 22 octobre : Pia Glaizot expose des aquarelles, et des pastels avec Jean-Michel Dhavernas qui présente des huiles.

Françoise LERIDON

**Accueil :** Lundi au Vendredi de 9h à 12h & 14h à 18h. Résidence Auteuil-Trocadéro  
 Tél. 01 39 54 43 47 - Fax 01 39 54 08 87  
 www.clubars.com - email club.ars@wanadoo.fr

## Venez-nous rendre visite ou contactez-nous :



### AGENCE DE PARLY 2 "SIEGE"

2, avenue Charles de GAULLE 78150 - LE CHESNAY  
Tél : 01 39 54 43 46 - Fax : 01 39 55 54 94  
E-mail : [parly2@cph.fr](mailto:parly2@cph.fr)



### AGENCE DE PARLY 2 "CENTRE COMMERCIAL"

Centre Commercial Parly 2 78150 - LE CHESNAY  
Tél : 01 39 55 48 00 - Fax : 01 39 55 54 94  
E-mail : [parly2@cph.fr](mailto:parly2@cph.fr)

**CPH IMMOBILIER** a vu naître les résidences de Parly 2, les a vu grandir, et tout au long de leur histoire a été présent, avec ses deux équipes commerciales : l'une à l'agence du "Siège", l'autre à l'agence du "Centre Commercial" de Parly 2.

Deux équipes de douze négociateurs à votre écoute, constamment informés des nouvelles lois et réglementations en vigueur, et toujours disponibles pour trouver l'appartement que vous désirez ou vendre votre bien dans les meilleurs délais.

**CPH IMMOBILIER** c'est aussi, sur place pour les investisseurs, un Service Gestion-Location et un Service Location tous deux performants et qui vous déchargent de tous soucis.

**CPH IMMOBILIER est incontournable à Parly 2.**

### Réseau CPH IMMOBILIER

38 AGENCES ET SERVICES LOCATION SUR PARIS ET LA REGION PARISIENNE

[www.cph.fr](http://www.cph.fr)

#### La Lettre de Parly 2

Editée par l'Association **PARLY.COM** :  
Local Postal 376 - 78158 Le Chesnay cedex  
Tél. : 01 39 55 31 11 - Fax : 01 39 55 04 44  
Email : [parlycom@parly2.com](mailto:parlycom@parly2.com) - Site : [www.parly2.com](http://www.parly2.com)

**Président** : J.F. Peumery,  
Directeur de la rédaction.

**Vice-Président délégué** : P. Chapotot,  
Directeur de la publication.

Ont participé à la réalisation de ce numéro :  
P. Chapotot, B. Labelle, F. Leridon, J.F. Peumery,  
D. Progetti, C. Rich.

**Interviews** : Rédaction.

**Photos** : ADC, Archives R. de Balkany,  
N. Broquin, Charlus, Club Ars, B. Labelle,  
Langlois, Springer & Co, Taxi Jaune.

**GLOBAL GRAPH - 01 60 12 60 95** : Création,  
maquette, réalisation, impression, mise sous film de  
La Lettre.

**Publicités** :  
CaixaBank  
CGPG  
CPH IMMOBILIER  
CULINELLE

# À la CaixaBank, votre compte courant vous rapporte

**1,50 %\***

intérêts calculés chaque jour.

Avec le Compte Rémunéré Caixa, l'argent disponible sur votre compte courant est rémunéré à l'un des taux les plus intéressants du marché.

Contactez nos Conseillers de l'agence de **Versailles**  
26 rue de la Paroisse - Tél : 01 34 61 69 99

*soyez curieux*

*Ben*

[www.caixabank.fr](http://www.caixabank.fr)



**CaixaBank**